

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le six septembre deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2023CM53

Compte-rendu des
décisions du Maire

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI, Rosanna GILLET.

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Frédéric DREZE, Alain DIENI.

Pouvoirs :

Mr Alain COQUERELLE A Mme Isabelle VANELLE
Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mr Alain DIENI à Mme Claudie MARTEL

Monsieur Aimé ROUSSEY est élu Secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la décision qu'il a prise dans le cadre des délégations qu'il a reçues par délibération n° 2020CM22 du 4 du juin 2020.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16

- Décision n° 2023004 « Désignation de la SCP Manuel Gros ? Héloïse Hicter, Audrey d'Halluin et associés pour assurer assistance et représentation dans le cadre du contentieux engagé par l'association Club Automobile Radio Commandé Artésien »

Le Conseil Municipal prend acte de la communication des décisions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.